

 **DURÉE**
2 jours (14 h)

 **DATE(S)**
à définir

 **HORAIRES**
à définir

 **LIEU**
à définir

PRAP - Industrie Bâtiment Commerce



OBJECTIF

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Être acteur de sa propre prévention
Être acteur de la prévention de la collectivité
Acquérir des connaissances et actualiser ses compétences pour devenir acteur en interne



PUBLIC VISÉ

Tous les agents (hors agents en contact avec des patients ou des résidents d'EHPAD- cf PRAP Sanitaire et social)



PRÉREQUIS

Aucun prérequis



CONTENU

L'intérêt de la prévention
Les risques de son métier
Le fonctionnement du corps humain
Les dommages potentiels liés à l'activité physique
L'identification des risques à travers l'observation de son poste de travail
Les propositions d'amélioration de sa situation de travail
Les remontées d'informations aux personnes concernées
Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



MOYENS

Moyens pédagogiques :

Apports de connaissances théoriques et méthodologiques
Études de cas et travaux de groupe
Ateliers pratiques, utilisation d'outils pour analyser des situations de travail

Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

Moyens d'encadrement :

Titulaire du certificat de "Formateur PRAP IBC" valide

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

Suivi de l'exécution :

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

Évaluation et certification le cas échéant :

Évaluation formelle en fin de formation : Un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré obligatoirement par le formateur aux stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative
Questionnaire de satisfaction
Attestation de fin de formation



MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel